

## PREMIER MINISTRE

## MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 10 décembre 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Le Conseil National de l'Industrie a présenté à Manuel VALLS et Emmanuel MACRON ses travaux et ses propositions pour la modernisation et le financement des entreprises industrielles.

Le Premier ministre, Manuel VALLS, et Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, ont réuni le Conseil national de l'industrie (CNI) mercredi 10 décembre 2014. Le vice-président du CNI, Jean-François DEHECQ, et ses membres ont présenté leurs travaux et recommandations sur deux enjeux majeurs pour l'industrie française, la modernisation et le financement des entreprises industrielles, et la transition énergétique et écologique.

Le Premier ministre a souligné que la reconquête industrielle était au cœur de la stratégie du gouvernement pour retrouver la voie de la croissance et de l'emploi. La priorité est aujourd'hui de relancer l'investissement dans l'outil productif. Le gouvernement portera cette priorité dans la définition du plan d'investissement européen, et au niveau national, par le renforcement du plan « Usine du futur ». L'ambition de ce plan sera élargie pour le rendre porteur de la transformation numérique de l'industrie, notamment auprès des PME industrielles. Manuel VALLS a enfin apprécié le rôle majeur et dynamique que joue le CNI dans la construction d'une vision et d'une action partagées entre les industriels, les organisations syndicales et l'Etat pour ce renouveau industriel.

Emmanuel MACRON quant à lui a salué l'engagement décisif des membres du CNI et des Comités stratégiques de filière (CSF) pour structurer l'industrie de demain. Soulignant la qualité du travail animé par Jeanne-Marie PROST sur le financement des entreprises industrielles, il a confirmé qu'une majorité des dix recommandations présentées par le CNI seraient traduites en décisions dès les prochaines semaines, notamment dans le cadre du projet de loi pour la croissance et l'activité.

Contacts: 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

communication@pm.gouv.fr